

# LE PAYSAGE SINGULIER DU CRU BANYULS DANS LES PYRÉNÉES ORIENTALES (FRANCE)

*Sébastien Giorgis, architecte paysagiste  
contact@agence-paysages.fr*

À l'extrémité orientale des Pyrénées, le massif des Albères plonge dans la Méditerranée, offrant un paysage singulier et unique, support d'un vin doux naturel réputé, le cru "Banyuls" dont les seules communes de Banyuls, Collioure, Port-Vendre et Cerbère bénéficient de l'Appellation.

## UN VIGNOBLE ANTIQUE

Ce sont les Phéniciens et les Phocéens à la recherche de gisements de sel qui, au VI<sup>ème</sup> siècle avant J.C., apportèrent la vigne sur cette côte, attirés qu'ils étaient par la haute silhouette du Mont Canigou qui culmine à 2 780 mètres d'altitude, à seulement quarante kilomètres de la côte.

Faute de sel, c'est du fer qu'ils trouvèrent en quantité mais surtout, ils jugèrent le lieu propice à la culture du vignoble car répondant aux canons de la viticulture d'Asie mineure : des versants exposés à l'Orient, la proximité de la mer, la haute protection de la montagne (les Pyrénées) sur laquelle ils s'adosent. On sait peu de choses sur la localisation précise, la surface et la nature de ce vignoble antique.

Les premières mentions écrites sont beaucoup plus tardives, notamment un texte de 991 qui atteste<sup>34</sup> de la présence de vignobles à quelque 5 kilomètres du village de Banyuls. En revanche, on sait que, si la production de Banyuls au XII<sup>ème</sup> siècle était strictement familiale, celle de Collioure, 10 fois plus importante alors, était déjà autorisée à la vente. Le grand essor du vignoble de la côte Vermeille est dû aux Templiers qui, vraisemblablement, rapportèrent de leurs expéditions en Moyen Orient, la technique des terrasses soutenues par les murets de pierre sèche dont les historiens du paysage témoignent de l'existence en Palestine dès le VIII<sup>ème</sup> ou IX<sup>ème</sup> siècle avant J.C. (alors que cette technique semble inconnue du monde grec et romain). Quelques données jalonnent l'histoire de ce vignoble : de 693 ha en 1729, il atteindra 2 500 ha juste avant la crise du phylloxera qui touchera ce terroir en 1865. En 1885, le vignoble de Banyuls est anéanti.

Aujourd'hui, après avoir atteint 3 000 ha au milieu de XX<sup>ème</sup> siècle, le vignoble de Banyuls et Collioure représente 1 700 hectares et bénéficie d'une croissance de 25 ha par an.

## UN TERROIR DIFFICILE POUR UN PRODUIT REPUTE

Le vignoble de Banyuls s'est implanté sur les versants à la mer du Massif des Albères, massif schisteux (cambrien) aux feuilletés riches en silicate qui lui confèrent une forte acidité. Le sol est très mince (10 à 20 cm parfois !), peu fertile, soumis à une forte érosion du fait de la pente qui atteint jusqu'à 40 %.

---

<sup>34</sup> R. RULL (cf. biblio).

Il s'étage depuis le niveau de la mer jusqu'à 450 mètres d'altitude et bénéficie d'un fort ensoleillement (supérieur à 325 jours par an) et d'une pluviosité rare mais violente (500 à 750 mm d'eau concentrée sur quelques orages d'automne et de printemps). Les ceps (40 ans d'âge en moyenne) sont plantés en foule, avec une densité de 6 000 pieds par hectare pour une productivité de 20 à 30 hl (1/2 litre par pied !). Le cépage principal du Banyuls est le Grenache (noir, gris ou blanc) qui produit le Vin Doux Naturel (VDN) qui en a fait la réputation.

Il est complété par le Syrah, le Mourvèche ou le Carignan qui entrent dans la composition de l'AOC Collioure (vins rouge et rosé). Le vin est élevé en foudres, en barriques, demi-muids ou en bonbonnes de verre.

La structure de la production a rapidement muté au cours de la dernière décennie ; abandonnant la logique quantitative au profit d'une logique qualitative en passant de 50 000 hl en vrac en 1988 à 25 à 30 000 hl en bouteilles aujourd'hui.

La qualité du cru "Banyuls" est reconnue institutionnellement de longue date : dès 1872, la loi Arago sur l'origine des vins doux naturels le protégeait. En 1903, la première "Appellation d'Origine Banyuls" est instituée et le cru figurait, en 1936, sur les premières AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) instituées.

Cette réputation et ces distinctions anciennes, l'évolution qualitative évidente de cette dernière décennie, s'accompagne d'une prise de conscience et de la montée d'une exigence nouvelle en matière de préservation d'un paysage remarquable et unique qui entre aujourd'hui dans le champ de préoccupation des viticulteurs.

## **UN PAYSAGE TRES SINGULIER**

Il n'existe en nul autre lieu au monde, à notre connaissance, une telle architecture du paysage, qui combine avec une telle force et lisibilité, les grandes obliques et verticales des réseaux de maîtrise des eaux pluviales, avec les horizontales de murettes de soutènement à pierre sèche.

Ce système de drainage pluvial des versants suppose une maîtrise complète du foncier (s'agit-il d'un héritage des travaux des Templiers ?) que contredit un parcellaire contemporain extraordinairement morcelé (1 300 vigneron pour 1 700 ha). Mais peut-être s'agit-il aussi du résultat d'une organisation sociale très élaborée qui a permis les travaux à une telle échelle et avec une telle cohérence? Ce système combine des exutoires obliques par rapport aux courbes de niveau (les "agouilles" secondaires présentes sur les pentes supérieures à 15 %) avec d'autres (les agouilles primaires) qui sont perpendiculaires aux courbes de niveau, positionnées dans les vallons ou les paleo-talweg du versant. L'ensemble dessine une figure singulière qui évoque le trident d'un pied d'oiseau d'où lui vient son nom local "peu de gal" (pied de coq). Ces exutoires sont des ouvrages maçonnés, dont les parois latérales sont bâties à pierre sèche et le fond pavé, ce qui lui permet en même temps, de résister à l'érosion tout en permettant, il y a quelques années encore, aux mulets harnachés de se déplacer dans ce réseau continu à l'occasion des vendanges.

Le réseau de murs de soutènement à pierre sèche, soutenant les "feixas" de vigne, représente un linéaire de 6 000 km. Il contribue aussi bien à limiter l'érosion des sols, qu'à faciliter, en réduisant la pente des feixas, le travail manuel du vigneron, qu'à participer enfin au stockage de l'épierrement d'un sol si mince. Ces murs, en accumulant l'énergie solaire diurne, contribuent également au microclimat favorable à la production.

Les versants sont ponctués de petites architectures de pierre sèche, les "orris" vraisemblablement contemporains des terrasses, et de cabanons de vignes plus récents : les cabanons bleus.

## **LES ENJEUX DE L'EVOLUTION DE CE PAYSAGE : MENACES ET PROTECTION**

Ces terrasses très pentues inaccessibles à la mécanisation classique ont longtemps été travaillées à la main (deux bêchages et un désherbage manuels par an). À partir des années 1950, le travail au mulet puis, dans les années 1960, au motoculteur léger (Agriette) se sont développés et parallèlement, les terrasses les plus étroites et irrégulières ont été supprimées afin de faciliter ces nouvelles techniques. À la fin des années 1960, l'introduction du désherbage chimique modifie une nouvelle fois les pratiques culturales, notamment en limitant l'érosion. En effet, le sol n'étant plus travaillé, une sorte de "mulch" de pierre s'installe, protégeant le sol de l'impact de la pluie et du ruissellement de surface. Cette technique est remise en cause aujourd'hui pour des raisons environnementales (pollution de la nappe), ce qui place le viticulteur devant un nouveau défi qui pourra avoir des conséquences importantes sur le paysage.

Un autre type d'évolution des techniques est à considérer au regard de l'évolution de ce paysage : autrefois réalisé pied par pied, le renouvellement du vignoble se fait aujourd'hui par l'arrachage de la totalité des pieds d'une parcelle, ce qui a permis, parfois au détriment du patrimoine de pierre sèche, un remodelage complet de l'architecture du versant réalisé au bulldozer. Soucieux de ces évolutions qui risquaient de nuire à l'identité forte et positive de leur patrimoine paysager, les viticulteurs développent aujourd'hui leurs travaux avec un matériel plus adapté à la pente comme à la présence des agouilles et des murets, la "pelle-araignée" introduite il y a une dizaine d'années, qui répond aux besoins de rénovation ou d'extension du vignoble tout en préservant la qualité de son patrimoine historique. Parallèlement au développement de cette forme de mécanisation douce, se sont mis en place des programmes de formation de "muraillers", techniciens spécialisés de la maçonnerie à pierre sèche qui assurent, dans le cadre de mesures agri-environnementales, les travaux de restauration nécessaire à la pérennisation de ce patrimoine fragile.

Un autre danger menace ce patrimoine : la pression foncière liée à l'urbanisation et au tourisme. La beauté de ces sites et paysages, la qualité du climat, le littoral, forment une grande attraction touristique. Des mesures très fermes ont été adoptées dans les règlements d'urbanisme des quatre communes et plus récemment (11 août 2003), l'État a mis en place une protection forte "d'inscription en site classé" des 3 400 hectares de site de Bailloury, qui s'ajoutent à des protections plus anciennes sur le littoral et à l'application des lois nationales dites "loi Littoral" et "loi Montagne".

Au-delà de ces protections, ce paysage est distingué au titre des "paysages labellisés" par le ministère de l'Environnement en 1993.

Le caractère singulier de ce paysage pose encore de nombreuses questions. En effet, l'histoire des paysages de terrasses sur le pourtour méditerranéen reste encore à écrire mais l'influence proche orientale apparaît très probable dans cette région. Le rôle joué à cet égard par les Templiers dans le développement de ce vignoble et sur cette forme paysagère est vraisemblablement déterminant.

Histoire du paysage vernaculaire, histoire du vignoble, histoire des échanges et des influences de civilisation du pourtour méditerranéen se combinent, ici, pour offrir un patrimoine paysager très surprenant dont on ne connaît pas d'équivalent.

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

Agence Paysages (GIORGIS. S, SIGG. K, 2003), *Paysages de vignoble en Languedoc-Roussillon* ; agence méditerranéenne de l'environnement, 65 p.

ALCARAZ F., 1997 – *Feixes, agouilles et peus de gall : le dispositif anti-érosion du vignoble de Banyuls. Étude des pratiques d'entretien des terrasses de culture.* – Montagnes médit., 5 : 11-26.

ALCARAZ F., 1999 a et b – *Les terrasses méditerranéennes, entre terroirs et paysages (nord-ouest du bassin méditerranéen).* Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail, U.F.R. de Sciences humaines et sociales, Département de Géographie, thèse de doctorat de l'Université de Toulouse, Deux volumes, Volume I : 387 pp., Volume II ; 268 pp.

ALCARAZ F., 1997 c – *L'environnement et le paysage au secours de deux viticultures héroïques. L'évolution récente des vignobles en terrasses de Banyuls (France, Pyrénées Orientales) et des Cinque Terre (Italie – Ligurie).* - Sud Ouest europ., 5 : 83-92.

AMBROISE R., FRAPA P., GIORGIS S., 1987 – *Paysages de terrasses*, 1<sup>ère</sup> édition, Aix-en-Provence, Edisud, 191 p.

CLAVEL. J, 1999, *Le 21<sup>e</sup> siècle des vins de Languedoc, du monde gréco-romain à internet*, ed. Causse, 240 p.

LILIN Charles, 2001 – *Projet de règle technique pour l'aménagement du vignoble de Banyuls*, note personnelle, Montpellier.

MABY Jacques, 1997 – *Terroirs agressés : de la nature des agressions*, in colloque sur la protection des terroirs du Comité interprofessionnel des Vins Doux du Roussillon.

OLIVIER Guy – *Le paysage de terrasses du cru "Banyuls" (Pyrénées orientales) et son évolution*, dans [www.pierreseche.com/terrasses\\_banyuls.htm](http://www.pierreseche.com/terrasses_banyuls.htm), 1<sup>er</sup> novembre 2002.

POIROT F., ROSAS C., DOURDAN A., GOYHENEX J.M. & PALAT P., 1974 – *Les vigneron sculpteurs de montagnes. I. Terres catalanes*, 5 : 32-49.

RON Z, 1966, *Agricultural terraces in the judean moutains*, Israël exploration journal, vol 16, n°1 pp33-49 et vol 16 n°2 pp 111-122.

RULL Roger, dans les actes du Congrès international : *Terroir, paysage et environnement méditerranéens en viticulture de montagne*, Banyuls, mai 2002



Le vignoble à la mer, le massif des Albères à l'extrémité orientale des Pyrénées



Le paysage strié des « peu de gal » (pieds de coq)



Un paysage totalement architecturé



Intersection d'une agouille secondaire et d'une agouille primaire

